

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

L'un des axes du projet d'établissement du lycée de Bellevue est "Mobilité et Ouverture à l'International". Nous voulons nous appuyer sur les atouts d'un environnement tropical expérimental, véritable bassin de recherches théoriques d'intérêt international et foyer de mise en oeuvre de bonnes pratiques professionnelles. Il convient aussi d'atténuer les handicaps de l'insularité, de l'éloignement, de l'étroitesse du marché local et de l'absence d'emplois à haut niveau technologique. Nous nous fixons des étapes de progression par des objectifs réalistes de partenariat et d'action de coopération.

Nos objectifs:

- Répondre aux défis induits par la concurrence internationale (tourisme, artisanat et productions locales, exploitation des ressources du milieu environnemental...), aux exigences de la mondialisation (management, TICE...), à l'évolution des filières professionnelles (interdisciplinarité, polyvalence, judiciarisation...).

- Faciliter les échanges internationaux à travers un renforcement de la pratique des langues vivantes (la Martinique est un carrefour de civilisations...).

- Assurer une réelle égalité des chances par une large ouverture sociale et culturelle (existence d'un fort taux d'élèves boursiers...), dans le cadre de mobilités à des fins d'études, de stages ou de formations ponctuelles, qu'elles soient entrantes ou sortantes. Notre situation géographique nous conduit à nous tourner vers les pays proches, ayant des similitudes géographiques, économiques et culturelles mais avec une histoire parallèle et, pour certains, des réels besoins de coopération : Amérique, Canada, les Caraïbes, où nous retrouverons les langues les plus couramment étudiés, l'anglais et l'espagnol. Pour autant, nous ne négligeons pas de pouvoir travailler avec l'Europe (apport de notre région ultrapérihérique à l'aventure de la construction européenne...).

Le LGT Bellevue suit attentivement les projets des collectivités, de l'Université et de ses partenaires (Medef, FMOTSI, CMT...) de coopération pour s'y associer.

Pour nos mobilités entrantes ou sortantes nous ciblons en priorité les établissements offrant des enseignements similaires et ou complémentaires à ceux dispensés au lycée. La sélection des disciplines est motivée par l'analyse des besoins prioritaires recensés mais aussi par une volonté d'anticiper sur les métiers d'avenir.

Nous tâchons de compenser le caractère discriminatoire des transports dus à notre éloignement en favorisant le développement des TICE, les échanges par visioconférence.

Le LGT de Bellevue souhaite acquérir une reconnaissance au sein de l'UE, comme de la Caraïbe, au moins pour ses sections ES ouvertes à l'international. Il n'est pas encore en mesure de proposer des diplômes doubles ou multiples et son offre se limite au cycle court.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en oeuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en oeuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Pour l'instant, le lycée s'applique à mettre en oeuvre les mobilités stage. Nous envisageons de développer des projets de coopération internationale et européenne. Dans ce domaine, nous avons une expérience à travers le programme COMENIUS.

Le lycée se dotera d'une capacité à suivre les initiatives des collectivités territoriales en charge de la coopération, les organismes institutionnels (Comité Martiniquais du Tourisme, Université Antilles Guyane...) à travers les programmes de types INTERREG. PO...

Une expérimentation d'échanges de professeurs entre les Etats-Unis et la Martinique a été menée en vue d'une pérennisation de ce dispositif.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

La modernisation de l'établissement se mesure à l'aune de plusieurs objectifs :

- en plus de l'indispensable transmission d'un savoir, de plus en plus complexe et diversifié, il faut aider les étudiants à acquérir un savoir être (dont l'absence est souvent un frein à l'intégration professionnelle) et le minimum d'expérience (par le recours à de multiples stages) qui doivent aujourd'hui accompagner les compétences pour l'obtention d'un emploi,
 - la mise en place de dispositifs d'immersion culturelle et professionnelle par la mobilité et l'enseignement à distance grâce à la constitution de réseaux de référents ou d'assistance,
 - la recherche d'une meilleure pertinence par la mise en place de formations complémentaires d'initiative locale pour élargir l'offre des filières d'enseignement classique encore trop limitée à la Martinique eu égard à la multiplicité nouvelle des pratiques professionnelles. Cela peut se faire par la création sur place de formations ou à travers les structures existantes des Etablissements d'Enseignement Supérieur ou des institutions partenaires,
 - l'aide aux enseignants pour leur permettre d'acquérir une meilleure pratique des langues, un meilleur usage des TICE, une confrontation des méthodes pédagogiques, une disponibilité pour se rapprocher à la fois des organismes de recherche (domaines culturel, historique, économique et scientifique...) et des initiatives des milieux professionnels ou des actions des collectivités locales et des organismes institutionnels en vue du développement ou de la coopération,
 - la structuration du personnel non enseignant pour assurer la logistique de l'application de la charte.
- Les différents axes seront développés progressivement par la communauté scolaire à travers des séminaires dédiés. La réflexion sur la gouvernance et le financement n'est pas encore aboutie. Elle devra rechercher toutes les économies d'échelle possibles.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)